



**Maine et Loire**

## **Compte rendu FO DGFIP49 : CSAL FS du 18 septembre 2023**

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-52-94

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

Le CSAL FS (ex CHSCT) s'est réuni le 18 septembre 2023. Avant l'ouverture des discussions, M Derrac a rendu hommage à notre collègue, Mme Cécile VERON, décédée cet été dans un accident d'ULM.

Les représentants **FO DGFIP 49** se sont abstenus de participer au premier point à l'ordre du jour, à savoir l'approbation du PV du CSAL FS du 26 avril 2023. Pour rappel, en pleine période de combat contre la réforme des retraites, les organisations syndicales locales avaient publié un tract informant le directeur que nous ne siégerions dans aucune instance avant le 1<sup>er</sup> mai 2023. La date du 26 avril avait été maintenue, les représentants **FO** n'avaient donc pas siégé.

### **Élection du secrétaire du CSAL FS :**

Les représentants **FO DGFIP 49** ont demandé le report de ce vote au motif que le règlement intérieur de cette instance est toujours en cours d'élaboration au niveau national.

Le report est validé par l'ensemble des participants.

### **Point sur le ménage :**

La Direction a mis à disposition des agents, dans chaque service, deux documents : le cahier des charges répertoriant les actions de ménage par jour, semaine ou mois et le cahier de liaison permettant aux agents de mentionner les dysfonctionnements rencontrés, les prestations non effectuées...(sauf à la trésorerie du CHU puisque le nettoyage est géré directement par la direction du CHU)

Les informations portées dans ce cahier de liaison seront transmises régulièrement au service BIL de la Direction, qui interviendra alors auprès de la société de nettoyage en bonne intelligence, sans stigmatiser le personnel de ménage.

Mme CENAC, responsable de la division BIL, **a présenté un nouveau dispositif de tri sélectif qui est en cours d'installation sur l'ensemble des sites**. Des poubelles de tri seront installées sur chaque site dans les espaces de circulation. Dès leurs installations, le personnel de ménage aura pour consigne de ne vider que celles-ci. A terme, les poubelles présentes dans chaque bureau seront supprimées.

### **Bilan du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail :**

Mme Raimbault Le Dren nous a présenté un bilan sur l'utilisation des fonds pour l'amélioration des conditions de vie au travail. Pour la Direction, celui-ci est largement positif. 90 % du budget a servi à la création ou à l'amélioration des salles de convivialité.

### **Présentation du DUERP/PAP :**

A la lecture du DUERP, on remarque que les lignes concernant les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont en augmentation par rapport à l'année précédente. M Guériteau indique que la Direction a pour objectif d'apporter des réponses au mieux.

Le PAP est soumis au vote. L'ensemble des Organisations Syndicales ont voté contre.

**FO DGFIP 49** a rappelé sa position, à savoir que le **DUERP** et le **PAP** mis en place par la Direction Générale **ne sont qu'une action de communication et que la question des suppressions d'emplois comme cause essentielle des RPS est totalement occultée dans l'établissement de ces documents.**

### Présentation des travaux en cours :

Les travaux programmés au cours de l'année 2023 sont répertoriés sur une fiche disponible sur Ulysse 49 (message « communication » du 19 septembre – PJ intitulé « fiche CSAL FS »)

Plusieurs situations ont été évoquées en marge de cette fiche.

#### SAUMUR :

Les représentants **FO DGFIP 49** ont souhaité faire le point sur les mesures envisagées **concernant l'installation d'un portail pour limiter l'accès au parking aux seuls agents travaillant sur le site.**

Du fait de la fin du marché public, l'entreprise contactée ne s'est pas déplacée. La nouvelle entreprise bénéficiaire du nouveau marché public doit faire le tour des sites. La Direction évoquera les travaux sur Saumur lors de cette visite.

#### ARNAULD :

**Un nouveau portail a été installé Bd Henri Arnauld** pour sécuriser le bâtiment. Toutefois, celui-ci se bloque régulièrement. L'entreprise va revenir pour faire des ajustements. La pose d'un digicode sur le petit portillon est envisagée.

#### CITE ADMINISTRATIVE :

- **FO DGFIP 49** interroge la Direction sur l'utilité des fenêtres posées dans les escaliers qui ne peuvent pas s'ouvrir.

**FO se satisfait de l'installation de hublots sur les portes d'accès au rez-de-chaussée** tout en regrettant que ce n'ait pas été fait sur les portes palières. Pour rappel, **FO** avait interpellé M Derrac dès le lendemain de l'installation de ces portes. Malheureusement, il a fallu des incidents pour obtenir satisfaction.

La Direction répond que s'agissant de travaux dans les parties communes, c'est de la responsabilité de la Préfecture.

- Des contribuables étant entrés dans les locaux par le nouvel escalier de secours, **FO DGFIP 49** souhaite connaître la date de sécurisation de l'escalier. La Direction confirme que l'escalier sera sécurisé mais ne connaît pas la date exacte des travaux.

- Il est demandé à la Direction de rappeler à leurs responsables de service d'être plus souple avec l'autorisation du télétravail pendant la période de travaux (déposée le matin pour l'après-midi par exemple) dans la mesure où le planning des travaux (et les jours de nuisance sonore) n'est pas connu.

- Depuis les divers déménagements et ré-aménagements le bouton d'appel d'urgence installé à l'accueil a été déconnecté. La Direction va se pencher sur ce problème.

- Dans le bâtiment D, plusieurs soucis de luminosité ont été recensés. La Direction a demandé aux chefs de service de lister l'ensemble des problèmes avant d'envoyer l'entreprise les régler.

#### ANGERS – CHOLET – SAUMUR :

- **FO DGFIP 49** demande pourquoi les représentants du personnel ne sont pas destinataires **des plans de restructurations des SIP du département qui circulent actuellement et demande la tenue d'une commission immobilière.** La Direction indique que pour l'instant les travaux sont dans la phase d'étude et de proposition auprès des équipes et répond favorablement à la tenue d'une commission immobilière.

### **Examen des propositions de dépenses :**

Le CSAL FS valide les propositions de dépenses de la Direction (achats de matériels ergonomiques, de bureaux électriques, de 2 ateliers « réduire la fatigue visuelle grâce au yoga des yeux » et le cofinancement des stores du bâtiment D.

**La proposition de FO DGFIP 49**, à savoir abonder le budget CDAS afin de pouvoir financer plus de consultations avec un psychologue, a été validé. Concernant notre demande de pose d'un filtre sur les fenêtres des toilettes du bâtiment D, cette dépense a déjà été prévue dans les travaux en cours.

Les OS ont aussi validé à l'unanimité l'installation de fontaines à eau dans les services qui n'en étaient pas encore pourvues.

### **Examen des fiches de signalement :**

Six fiches ont été examinées. M Guérineau a rappelé le caractère strictement confidentiel de ces fiches.

### **Examen des déclarations d'accident de travail :**

Sept fiches relatives à des chutes, port de charges lourdes et malaise, ont été étudiées.

### **Questions diverses :**

**FO DGFIP 49 interpelle la Direction sur le nombre d'appels de personnes voulant joindre le SGC Angers et appelant le SGC Couronne d'Angers.** Si l'on recherche le numéro de téléphone du SGC d'Angers sur internet, ce sont les coordonnées du SGC Angers-Couronne qui apparaissent. Cela engendre une confusion et de la colère de la part des redevables et une charge de travail supplémentaire pour les agents.

Au sujet du déploiement **des gilets pare-balles à destination de la BCR**, la Direction indique que ces gilets sont personnels et adaptés à la taille des agents. Les démarches sont en cours pour équiper les agents

**FO DGFIP 49 demande des précisions sur l'anonymat des agents**, et si, suite à la recrudescence des incivilités, la Direction a envisagé des mesures particulières.

M Danjoie répond qu'une note concernant l'anonymat au téléphone avait été envoyée aux responsables de service. Concernant l'accueil physique, il ne voit pas d'inconvénient à appliquer le même dispositif et va se renseigner à ce sujet.

**En réponse à une demande de précision sur le dispositif SIP +, la Direction nous indique qu'une présentation est à l'ordre du jour du prochain CSAL** (en novembre).

**FO DGFIP 49** souhaite savoir si les bruits qui circulent concernant un possible déménagement des services du SGC Angers sont exacts.

**En réponse, M Derrac présente les perspectives immobilières suivantes :**

A la cité administrative, Bat D, il était prévu des travaux de rénovation étage par étage à l'issu des travaux actuels mais il évoque une autre possibilité

Il s'appuie sur un décret de février qui prône la densification des bâtiments administratifs. Il envisage de refaire totalement étage par étage les locaux du bâtiment D (mettre à nu les espaces en ne laissant que les murs porteurs et tout restructurer). Pour lui, le nombre d'agents par structure est un détail puisque grâce au télétravail, des espaces sont libérés, des bureaux devront ainsi être partagés (**environ 70 agents par étage pour environ 50 bureaux disponibles**).

Ainsi, au premier étage, on trouverait le SIP gestion et recouvrement (installation en 2024) ; au deuxième étage, le SIE et le PRS (installation en 2025) et au troisième étage :

la Paierie Départementale, le SGC Angers et soit la trésorerie CHU ou soit le SGC Couronne d'Angers (installation en 2026). Le choix entre ces 2 structures se fera en fonction du prix actuel du loyer, de l'état actuel du bâtiment et du nombre d'agents à déplacer...

Bd Henri Arnauld : Le service des auditeurs va intégrer Talot cette année.

En 2024, ce seront les pôles du contrôle fiscal et service des domaines qui déménageront à Talot.

Comme vu ci-dessus, la Paierie Départementale s'installerait à la cité administrative. Les BDV, BCR et la DIRCOFI seraient déménagées dans un autre bâtiment (à définir). Le site Arnauld serait alors totalement libéré fin 2026 et vendu.

La Direction n'attend plus que la validation par la DGFIP pour lancer les travaux.

Pour **FO DGFIP 49**, environ 70 agents par étage pour environ 50 bureaux disponibles, ce seront 20 personnes contraintes au télétravail par jour et par étage.

La Direction prône l'installation de bureaux partagés (flex desk : absence de bureau attitré, chacun peut travailler dans un nouvel espace de travail chaque jour, dans un open space, une salle de coworking...).

Les dispositions Covid sont déjà loin derrière, quid du nettoyage des bureaux ? Et de l'installation ergonomique propre à chacun ?

Il n'y aurait plus de bureaux attitrés, un jour ici, le lendemain ailleurs, l'agent deviendrait un pion sans espace personnel. Faudra-t-il passer 1/4 d'heure chaque jour pour régler son fauteuil, ses écrans, pour installer sa souris et/ou son clavier ergonomique ?

Le docteur Merle, médecin de prévention, indique qu'elle est totalement opposée à ce dispositif.


Étrange paradoxe alors que la tendance semble être à la réduction des jours de Télétravail, M Derrac, moins de télétravail et plus de flex desk, et où est la logique ?

**Il apparaît clairement que le but de ces changements n'est pas le bien-être des agents mais bien de faire des économies financières.**

Vos représentants **FO DGFIP 49** au CSA FS :

Manuela BODIN, Eric CAPILLON, Marie-Astrid ROLLET et Emeline VENNEVIER

## Avec FO DGFIP 49, Priorité aux agents !

<b>BULLETIN D'ADHESION</b> 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
<b>→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu</b>	

Bulletin à retourner à Romuald Wiat SIP Angers cité administrative bât D 15 bis rue Dupetit thouars 49000 Angers

**Rejoignez FO, le syndicat qui reste un syndicat !**